

## Les référents évolutifs : points de vue ontologique et phénoménologique<sup>1</sup>

C. Schnedecker & M. Charolles

Université de Metz et Université de Nancy II

Cet article fait suite à un travail antérieur<sup>2</sup> consacré à l'expression discursive des *référents évolutifs*, c'est-à-dire d'entités qui subissent, au fur et à mesure que le discours se développe, des transformations susceptibles d'attenter, plus ou moins gravement, à leur état. Du - désormais - fameux "poulet", successivement tué, plumé, vidé, découpé en morceaux, assaisonné et cuit au four (Brown et Yule 1983) à *Blanche-Neige*, qui relate l'histoire de l'héroïne de sa naissance à son mariage, les exemples de mutation référentielle abondent, tant dans les textes fonctionnels (recettes de cuisine, notices de montage, manuels de sciences expérimentales ou mathématiques) que fictionnels (récits mythologiques, science-fiction, romans initiatiques...). En voici un échantillon :

- (1) D'autres disent qu'un jour sur le mont Cyllène, *Tirésias* avait aperçu deux serpents en train de s'accoupler. Les deux serpents l'ayant attaqué, *il* les frappa avec son bâton et tua la femelle. Aussitôt *il* fut transformé en femme et devint une prostituée célèbre, mais sept ans plus tard, *il* assista de nouveau à la même scène, au même endroit ; cette fois, *il* recouvrira sa condition d'homme en tuant le serpent mâle. (R. Graves, *Les mythes grecs*, t.2, p. 9)

En dépit de son caractère brutal (cf. les prédictats être *transformé/ devenir*) et radical (cf. le changement de sexe), le processus métamorphique illustré en (1) constitue une bonne entrée en matière pour rappeler brièvement le type de questions suscité par les référents évolutifs et faire une rapide mise au point sur les résultats de notre précédente enquête, de manière à présenter plus commodément les prolongements que nous allons lui donner ici.

<sup>1</sup> Ce travail s'inscrit dans le projet "L'anaphore et son traitement" - Programme Cognosciences, PIR/CNRS, Réseau Cognosciences-Est.

<sup>2</sup> M. Charolles & C. Schnedecker (1993).

### 1. (Re-) mises au point

#### 1.1. Les référents évolutifs en questions

Les référents évolutifs offrent (ont offert), explicitement ou incidemment, matière à débat, dans des disciplines ou des paradigmes diversifiés.

Sur le plan *philosophique* se pose notamment la question de savoir à quelles conditions l'identité d'un individu (entendu ici au sens large) se trouve préservée : dans quelle mesure Tirésias, une fois changé en femme, reste-t-il Tirésias ?<sup>3</sup>

Deux corollaires, d'ordre *linguistique*, découlent des postulats que l'on peut faire sur l'identité ou au contraire, l'altérité d'une entité transformée, le premier concernant le SN à utiliser pour dénommer le référent après sa mutation. Pour (1), on pourra faire valoir, par exemple, que le nom propre est un désignateur rigide (Kripke 1982 : 36) ou que sa teneur sémantique (à savoir : "être appelé X" (Kleiber 1981 : 330-331))<sup>4</sup> est suffisamment neutre pour justifier de ses occurrences *mutatis mutandis*, sous réserve de conditions distributionnelles propices<sup>5</sup>. Par contre, on remarquera que les possibilités désignationnelles sont autrement contraintes dès lors que le référent est désigné puis repris par un nom commun, comme c'est le cas dans (1') :

- (1') D'autres disent qu'un jour sur le mont Cyllène, *un homme* avait aperçu deux serpents en train de s'accoupler. Les deux serpents l'ayant attaqué, *il* les frappa avec son bâton et tua la femelle. Aussitôt *il* fut transformé en femme et devint une prostituée célèbre, mais sept ans plus tard, *?l'homme / cet homme* assista de nouveau à la même scène, au même endroit ; cette fois, *il* recouvra sa condition initiale en tuant le serpent mâle.

Le SN démonstratif *cet homme* passe très bien, compte tenu de sa capacité à référer directement en renvoyant au contexte d'énonciation du SN *un homme*, sans prendre en compte les prédictions intermédiaires (Kleiber 1986, 1988). En comparaison, le SN défini *l'homme* semble déjà plus discutable du fait d'un usage "contradictoire". En effet, d'un côté, la tête lexicale fait abstraction des prédictats transformateurs quand, d'un autre côté, le déterminant défini inscrit justement le syntagme dans les circonstances d'évaluation préalablement posées.

<sup>3</sup> Voir l'article de A. Reboul dans ce volume.

<sup>4</sup> Pour une discussion sur le prédictat de nomination suggéré par G. Kleiber, cf. Martin (1987 : 143-144).

<sup>5</sup> Pour les contraintes pesant sur l'emploi du nom propre, cf. Schnedecker (1992).

Le second point linguistique important, et que nous avons abordé dans notre étude précédente, a trait aux chaînes de référence, censées assurer, sur du long terme, une certaine permanence référentielle. On peut en effet se demander quelles sont les expressions qui maintiennent (jusqu'à quel point, comment et pourquoi) la référence à une expression donnée, quand bien même l'individu que celle-ci désigne change d'état au fil du discours. Par exemple dans (1), on peut s'étonner de voir la chaîne référant à *Tirésias* composée exclusivement de pronoms masculins, alors que le personnage, dans l'intervalle, a changé de sexe. Par contraste, on notera que dans (2), la chaîne suit la métamorphose, s'y adapte en marquant les changements grammaticaux qui semblent s'imposer, en de pareilles circonstances :

- (2) (...) Et sur ces paroles, le diable disparut. Luizzi, grâce à la vision surnaturelle qui lui était accordée de temps en temps, Luizzi vit *le diable* se transformer en une mouche de petite dimension, de si petite dimension que personne que lui n'eût pu l'apercevoir (sic). *Elle* voltigea un moment dans l'intérieur, et tout en badinant *elle* piqua le nez de l'ex-notaire, qui machinalement prit les genoux de la dame assise à côté de lui. (F. Soulié, *Les mémoires du diable*, t.2, p.83)

Le tout est de savoir si les deux types de configurations illustrés en (1) et (2) sont purement aléatoires ou si, au contraire, ils obéissent à des contraintes - et le cas échéant, lesquelles - ou encore visent à produire tel ou tel type d'effet, dont il faudra expliciter les tenants et les ressorts.

Enfin, outre la question de leur composition, les chaînes référant à des entités évolutives posent celle de leur interprétation. Quels sont les *processus cognitifs* qui, par hypothèse, interviennent dans la résolution de la métamorphose référentielle ? Faute d'expérimentation *ad hoc*<sup>6</sup>, les seules données disponibles, actuellement, sont des conjectures d'origine linguistique pour l'essentiel, étayables, le cas échéant, par des arguments psychologiques émanant de modèles théoriques très généraux. Nous nous contenterons ici de rappeler très brièvement et grossièrement les 3 types de traitement envisagés<sup>7</sup>. Nous les illustrerons à l'aide de (3) :

- (3) L'oignon est coupé en petits morceaux et il est frit lentement dans la graisse. (Yule 1982 : 316)

Il s'agit des solutions que nous avons qualifiées de :

<sup>6</sup> Dans le cadre du projet pré-mentionné, un protocole expérimental est en cours d'élaboration, sur l'initiative de M. Bianco.

<sup>7</sup> Pour le détail et les discussions suscités par ces trois hypothèses, nous renvoyons à notre précédent article.

1) *solution cumulative* (cf. Yule 1982, Brown & Yule 1983). Elle stipule que le pronom renvoie non pas à son antécédent, auquel il ne saurait se substituer, mais à une entité enrichie par tous les prédictats qui ont pu lui être appliqués. Dans cette optique, *il* dans (3) a pour référent "l'oignon qui a été coupé en petits morceaux" ;

2) *solution du vague référentiel* (cf. Yule 1982). Fondée sur l'idée que les expressions pronominales ou nulles indiquent que le référent est à son accessibilité maximale<sup>8</sup>, elle leur dénie tout rôle référentiel pour les reléguer à la fonction de support où viendraient s'accrocher les prédictats, seuls porteurs de la substance informative du discours. Dans cette perspective, le pronom de (3) véhiculerait une instruction du type : "accrocher le prédictat suivant au topique instancié par le SN0"<sup>9</sup> ;

3) *solution mentaliste*. Dans la mesure où il paraît difficilement concevable que les lecteurs retiennent en mémoire l'expression qui a servi à initialiser la chaîne, on fait l'hypothèse que les expressions référentielles sont les déclencheurs qui donnent accès à la représentation mentale élaborée par le lecteur au fur et à mesure de la progression discursive (Brown & Yule ; Cornish 1989, 1983 ; Reboul 1992). De la sorte, *il* dans (3) renverrait à une entité mentale *Ot1*, figurant l'objet après une première transformation, qu'on suppose enregistrée ou "computée"<sup>10</sup>.

Quelles qu'elles soient dans la réalité cognitive, ces hypothèses sur l'interprétation des chaînes à référent évolutif font généralement peu cas de la spécificité sémantique des expressions référentielles. Les formes nulles et pronominales sont amalgamées pour des raisons icôniques et fonctionnelles ; les

<sup>8</sup> Ce type de thèse est défendu actuellement par Ariel (1990) et Givón (1983, 1989, 1992) qui étaie son "grammatical code-quantity principle" (1992 : 25) ainsi : "Zero anaphora and unstressed pronouns are the SMALLEST code units in the grammar of referential coherence. Stressed pronouns, names, full nouns, and other noun-phrase types are all much larger. The iconicity principle that underlies this consistent cross language generalization is "Information that is already activated requires the smallest amount of code."

<sup>9</sup> On remarquera d'ailleurs que certaines langues fonctionnent sur le principe du vague référentiel, ce qu'il illustre l'extrait suivant, traduit d'un dialecte brésilien : traduction littérale : "La (=boue) pétrirent. Personnes firent. Femmes devinrent. Epouses devinrent. "(exemple de Reinhart 1986 : 66-67).

(*Ils* retournèrent et se procurèrent de la boue et la pétrirent et firent des personnes. (*Ces personnes*) devinrent des femmes. *Elles* devinrent leurs épouses.)

Ce dialecte fait coïncider les marques indiquant l'arrière-plan et le caractère "non-topical" des acteurs. Les propositions soulignées dans le texte, secondaires donc dans la structure narrative, se satisfont apparemment du "vague référentiel".

<sup>10</sup> La question est de savoir à quel instant a lieu cette computation : après l'application d'un prédictat transformateur (en fin de proposition) ou dès l'occurrence pronominale ?

SN pleins sont en marge, pour ne pas dire absents, des réflexions. Or, comme nous l'avons suggéré plus haut, les occurrences d'un nom propre, d'un SN démonstratif ou défini sont loin d'être interchangeables. Elles ne recrutent pas le référent suivant les mêmes modalités, ce qui explique que leur distribution soit assujettie à des contraintes bien particulières.

### 1.2. Référents évolutifs et référence pronominale : une affaire en cours

Afin de mieux cerner les mécanismes linguistiques exprimant l'évolution référentielle, nous avons entrepris une étude, limitée, pour commencer, à des contextes bien ciblés. Nous nous sommes, en effet, intéressés au comportement des formes pronominales dans des sites textuels mono-référentiels, qui font émerger ("saillir") un référent proéminent, sous la forme d'un NP0 initiant une chaîne exclusivement pronominale. Les pronoms figurent dans des phrases distinctes (P0, P1, P2, etc...) et syntaxiquement indépendantes, qui comprennent des prédicts verbaux dénotant un processus de transformation (Ptr). Les différentes propositions se succèdent suivant un ordre chronologique. Ces contraintes contextuelles sont schématisées comme suit :

i)	NP0.....	pro1.....	pro2.....	.....proN
	Ptr1	Ptr2		PtrN

Partant de là, nous nous sommes demandé comment, et jusqu'à quel point, les pronoms maintiennent la référence dans les contextes caractérisés ci-dessus.

Au terme de ces premières investigations, nous sommes parvenus aux conclusions suivantes :

*i) la forme pronominale est tolérée dans la chaîne tant que le processus transformateur n'affecte pas les prédicts sortaux, autrement dit les propriétés intrinsèques à la dénomination, d'un objet X.*

Par exemple, la possibilité de reprise pronominale en (4) :

- (4) Marie traça *un carré* (P1). Elle dessina une étoile au milieu (P2). Elle la découpa (P3) et ensuite elle *le coloria* en rouge (P4)

variera suivant que le carré, en tant que tel, reste perceptible. C'est le cas dans la figure (a), où le découpage de l'étoile ne menace en rien l'aspect initial de la figure géométrique.



Par contre, dans la figure (b), où le carré et l'étoile se fondent en une figure complexe au point qu'aucun de deux éléments ne se détache vraiment, l'accès au carré est plus difficile, même si les traits sortaux ne sont pas plus modifiés qu'en (a)



Enfin, dans la figure (c), les traits sortaux du carré sont atteints, puisque le découpage ne laisse subsister que 4 triangles disjoints.



On peut donc conjecturer que la référence au carré via le pronom risque d'être plus problématique qu'elle ne l'était en (a) par exemple.

Bref, si le pronom ne peut se porter garant de l'identité matérielle du référent qu'il désigne, il signale que, relativement à certains critères d'individuation sortaux, une certaine entité, préalablement instanciée dans le discours, continue à exister ou, plus exactement, est encore accessible, et même hautement accessible, sous le même jour. Ce principe explique que l'interprétation de (4) induit plutôt une représentation de type (a) que de type (b) ou (c) (qui sont pourtant cognitivement possibles). L'usage de la forme pronominale est, à cet égard, d'autant plus commode et libéral que celle-ci, contrairement aux groupes nominaux communs, ne véhicule aucun critère sortal. C'est pourquoi une occurrence pronominale n'est pas à même de modifier les traits associés à NPO, l'expression référentielle de départ. Pour en revenir à l'exemple (1) on comprend pourquoi Tirésias, en dépit de sa mutation, continue à être réinstancié par une chaîne pronominale de genre masculin : celle-ci signale simplement au lecteur qu'il existe au moins un trait sortal (être Tirésias par exemple) par rapport auquel l'individu en question persiste et cela malgré les déboires que relate l'extrait.

Maintenant, si l'on veut bien admettre qu'il doit bien exister *un seuil* à partir duquel on ne peut plus prétendre avoir accès à l'objet originellement instancié, et, corollairement, *un point de la chaîne* où le pronom ne peut plus ad-

venir, il faut tâcher de déterminer ce point de rupture, ontologique et linguistique.

Le contraste entre (5) et (6) va ouvrir la brèche, entrouverte en (4).

- (5) Prenez *quatre pommes*. Pelez-*les*, coupez-*les* et évidez-*les*. Faites-*les cuire* pendant 1/2 heure, broyez-*les* jusqu'à ce qu'elles soient complètement réduites et, après *les* avoir laissé refroidir, servez-*les* avec des petits gâteaux.
- (6) Prenez *quatre morceaux de sucre*. Faites-*les fondre* dans de l'eau et portez-*\*les à ébullition*.

Bien que les objets subissent des avatars qui ont pour effet commun de les rendre, au bout du compte, *imperceptibles*, on ne s'explique pas, malgré cela, pourquoi la reprise pronominale est possible dans (5) alors qu'elle ne l'est pas dans (6). De fait, ce n'est pas l'"invisibilité" de l'objet lui-même qui est en cause, mais *la subsistance - et la saillance - du caractère massique* auquel les transformations l'ont réduit : des pommes en compote restent toujours "de la pomme" tandis que des morceaux de sucre dissoient dans de l'eau donnant non plus "du sucre" mais bien de l'eau sucrée.

De sorte qu'aux conditions d'emploi du pronom dans les contextes évolutifs, mentionnées supra, il faudrait ajouter ceci :

*ii) le trait sortal garantissant l'intégrité ontologique de l'objet évolutif se définit en termes de saillance de la contre-partie massique, qui résulte des processus transformateurs appliqués à l'objet.*

Dès lors, la question est de savoir s'il existe des limites à l'accessibilité, par des pronoms, d'entités dont le discours expose les changements, et, dans l'affirmative, de déterminer à quoi tiennent ces limites.

Là encore, sans prétendre épouser la question, mais dans le simple but d'ouvrir, petit à petit, la gamme des contextes susceptibles d'empêcher les occurrences pronominales, nous envisagerons deux types de contraintes, radicalement distinctes, et ce à dessein. La première est *inhérente à la nature-même de l'objet* auquel réfère le discours, c'est pourquoi nous parlerons de *limites ontologiques*. La seconde est extérieure à l'objet : elle tient au *point de vue que l'on porte sur un objet*, point de vue dont l'étroitesse ou au contraire, la largeur conditionne, comme on le verra, l'accès aux différentes étapes de la transformation, ce qui n'est pas sans incidence sur les modalités désinformatives. Dans ce cas, nous parlerons de *limites phénoménologiques*.

## 2. Les limites ontologiques imposées par les entités abstraites : le cas particulier des noms de nombres

Dans cette partie, il sera question d'une variété d'entités abstraites assez particulière, à savoir les noms de nombre.

Pour entrer, sans plus de préambule, dans le vif du sujet, considérons l'exemple suivant :

- (7) Prenez le nombre 6. Multipliez-le par le nombre 3 puis divisez-le par le nombre 2<sup>11</sup>

Quoique le problème posé dans (7) soit tout à fait élémentaire, les quelques informateurs à qui nous l'avons posé nous ont proposé des résultats divergents. Pour les uns, il ne faisait aucun doute que le résultat était 9 (autrement dit "6\*3/2"), pour les autres il donnait "18" et "3". Lorsqu'on compare (7) avec (8) et (9) :

- (8) Prenez le nombre 6. Multipliez-le par le nombre 3, puis divisez le nombre obtenu par 2.  
 (9) Prenez le nombre 6. Multipliez-le par le nombre 3, puis divisez par 2.

on voit que ces deux derniers énoncés, contrairement à (7), ne prêtent à aucune confusion : la seule solution est "9". Si l'on essaie de manipuler (7) de manière à imposer comme seule solution "6\*3/2", on s'aperçoit que l'on a beaucoup de mal. On a beau dire "et maintenant divisez-le par le nombre 2" ou "après l'avoir multiplié par le nombre 3, divisez-le par le nombre 2", la solution "18" et "3" demeure possible. Cette dernière solution, lorsqu'on y réfléchit et surtout lorsqu'on compare avec ce qui se passe en (8) et (9), est au demeurant la seule correcte. Reste à expliquer pourquoi la réponse "9" n'est pas exclue et même, si l'on en croit certains, s'impose.

La difficulté avec la solution "18" et "3" tient, nous semble-t-il, au fait qu'elle ne constitue pas une réponse conforme à ce que l'on attend que l'on nous demande dans un problème. Normalement, les problèmes arithmétiques débouchent sur une solution unique résultant de l'application cumulative d'une série d'opérations : on résout d'abord tel calcul, puis on applique au résultat obtenu (comme en 8 et 9) une autre opération et ainsi de suite. Le schéma associé à

<sup>11</sup> Nous avons pleinement conscience du caractère quelque peu artificiel de l'énoncé, provoqué par la répétition du SN *le nombre x*, dont l'emploi est peu courant dans la formulation ordinaire des problèmes mathématiques. Ces procédures désinatatives "équitables" visent simplement à mettre les différentes entités sur un même plan saillanciel.

l'idée de problème arithmétique favorise donc vraisemblablement, même dans le libellé 7, la réponse "6\*3/2". Par contre, pour qui se contenterait d'accomplir ce qui est littéralement demandé dans cette version, il ne fait aucun doute, encore une fois que "18" et "3" sont la seule réponse admissible. Le fait que cette réponse puisse être supplantée par celle induite par le scénario "problème arithmétique" est confirmé par l'observation ou, plus exactement, par l'intuition suivante. Si l'on complète (7) comme dans :

- (10) Prenez le nombre 6. Multipliez-le par le nombre 3, puis divisez-le par le chiffre 2 et ensuite additionnez les deux nombres obtenus.

on peut conjecturer que, indépendamment même de l'allusion finale aux deux nombres obtenus, les sujets n'appliquent pas immédiatement une stratégie cumulative ; à moins que le scénario continuant à l'emporter, ils ne soient pas contraints, comme dans les garden-paths, à une correction rétrospective.

Pourquoi, dira-t-on, la solution "18" et "3" est-elle la seule *linguistiquement* possible dans (7) ? Parce que les pronoms l'imposent (cf. 8 et 9). Et pourquoi les pronoms l'imposent-ils ? Parce qu'ils remontent au référent initial fixé par le NP *le nombre 6*. Même si, on peut le conjecturer, le résultat "18" est mentalement accessible après la seconde opération, le dernier pronom ne peut l'anaphoriser.

Si le raisonnement qui précède est exact, une question s'impose encore : pourquoi, avec les nombres, les procès transformateurs dénotés par les SV *multiplier par* et *diviser par* ne se cumulent-ils pas ? Tout simplement parce que, apparemment, on ne retrouve pas "6" dans "18". A la différence en effet de ce qui se passe avec les oignons ou les pommes qui résistent et perdurent aux découpages, broyages, etc., les nombres, une fois multipliés, ne sont plus récupérables. Quoique dans "18" il y ait bien 3 fois "6", on voit que celui-ci n'est plus accessible dans "18", même sous la forme de "du 6" (dans le sens où l'on pourrait concevoir qu'il y a du 6 dans 18). Le résultat "18" ne réfère donc pas, linguistiquement parlant, à un état transformé de "6" de sorte que le pronom, dans (7), abstraction faite du biais éventuellement induit par le scénario, n'a d'autre solution que de remonter au référent initial, à savoir "6".

Dans (7), l'allusion à "18" par le biais du SN défini *le résultat obtenu* élimine toute ambiguïté. On voit du reste que si l'on complétait (7) à l'aide de *et mettez-le au carré* le pronom ne pourrait remonter qu'au *résultat obtenu*, la mention d'un état résultant rendant le référent initial (*le nombre 6*) inaccessible. Avec (9), qui comporte un pronom nul, on obtient le même effet. Ce point, que nous ne développerons pas ici, indique que les pronoms nuls se comportent dif-

férémment des pronoms classiques. Contrairement à ces derniers, ils véhiculent une instruction stipulant que l'entité à laquelle ils réfèrent est composée et non nommable en elle-même<sup>12</sup>. Par exemple on dira très facilement aussi bien (11) que (12) :

- (11) Mettez 1/2 litre de lait dans une casserole et faites-le chauffer.
- (12) Mettez 1/2 litre de lait dans une casserole et faites chauffer

alors que dans la paire suivante (14) passe nettement moins bien que (13) :

- (13) Prenez 1/2 litre de lait et faites-le chauffer.
- (14) ??Prenez 1/2 litre de lait et faites chauffer.

### 3. Les limites phénoménologiques imposées par les contextes narratifs focalisés

Nous allons nous intéresser maintenant à un autre type de contextes exclusivement narratifs et déterminés par ce que les narratologues qualifient de *perspective narrative*, c'est à dire le mode de régulation bien particulier de l'information, constraint par la perception qu'a du monde romanesque un sujet-percepteur. A l'instar de Lintvelt (1989, 42), précisons que le terme de *perception* renvoie non seulement à la vision, mais plus largement aux autres sens (l'audition, le toucher, l'odorat et le goût). L'acception restreinte, car limitée au mode de perception visuel, suivant laquelle les narratologues l'utilisent traditionnellement est due à l'*origine métaphorique* (Genette 1972, 203) de la notion de perspective narrative et explique que celle-ci ait été assimilée à d'autres métaphores de même type comme "l'angle de vision" ou encore "le champ de la caméra".

Rappelons aussi que le sujet-percepteur évoqué plus haut peut être le narrateur lui-même (on parle, dans ce cas de récit à narrateur omniscient, de récit non focalisé ou à focalisation-zéro, ou encore de "vision par derrière"). Nous utiliserons ici le terme de *contexte non focalisé*). Mais il peut également s'incarner dans un ou plusieurs des acteurs participant à l'intrigue : on dira alors que le récit est "à point de vue", à "champ restreint" ou qu'il adopte une "vision avec" (sous-entendu le personnage). En simplifiant la terminologie de G. Genette qui adopte la notion de focalisation interne, nous parlerons de *contexte*

---

<sup>12</sup> Pour l'emploi des ellipses ou pronoms nuls dans les contextes de ce type, cf. Sadock (1974), Massam & Roberge (1989), Tasmowski-de Ryck (1992).

*focalisé* (Genette 1972, 203 *sq.*; Lintvelt 1989, 42-43). Dans les pages qui suivent, nous qualifierons indifféremment l'instance qui filtre les informations dispensées au lecteur *d'instance focale* ou de *sujet de conscience*, quitte à déroger à l'orthodoxie terminologique utilisée, celle-ci, par les linguistes qui font usage de ces notions. Par exemple, pour Banfield (1973, 1979, 1982) à qui l'on doit une exploitation linguistique de cette notion narratologique, le sujet de conscience "incarne une entité dont les pensées ou sentiments facultativement exprimés par la parole sont évoqués dans une portion de discours" (Zribi-Hertz 1989, 221). De fait, le sujet de conscience est principalement une instance "pensante" ou "parlante", apte à rendre compte de la voix (et non plus de la perspective) narrative qui s'exprime dans un texte. On pourrait certes parler de "sujet cognitif", non pas pour sacrifier à la mode cognitiviste, mais pour inclure les formes de la perception visuelle. Mais, force est de constater qu'actuellement l'usage de la notion tend à se diluer et sert, dans le domaine de la syntaxe notamment (cf. Ruwet 1990, Zribi-Hertz 1989, 1990), à délimiter des domaines de point de vue qui justifient l'emploi à longue distance des formes pronominales réfléchies (nous y reviendrons ultérieurement).

Cette assimilation nous paraît néanmoins sans conséquence comparée à celle qui atteint les notions de *point de vue* et d'*empathie*. Il n'est donc pas inutile de procéder ici à une rapide mise au point.

Le concept d'*empathie*, élaboré par Kuno (1976, 1978, 1987 ; Kuno & Kaburaki 1977), est défini comme suit : "In describing an event, the speaker can represent his attitude toward its participants in numerous, though sometimes very subtle ways." (Kuno 1987, 203 ; Kuno & Kaburaki 1977, 627). Les explicitations qui s'ensuivent usent volontiers d'une terminologie cinématographique (il est question d'angle, de place de la caméra, de point de vue de tel ou tel acteur, cf. 1977, 627-629 ; 1987, 203-206, 266 *sq.*) dont le caractère métaphorique est pleinement revendiqué. C'est ainsi que dans (15) :

(15) John hit Mary

la caméra se situe, selon S. Kuno, à équi-distance des deux personnages, d'où le caractère objectif de la proposition. Par contre, dans (16) :

(16) John hit his wife

l'emploi du déterminant possessif fait que Mary est instanciée en tant que "femme de John" : la caméra se "rapproche" de John de sorte que le locuteur manifeste son empathie à l'égard de John (*to empathise with*), voire s'identifie avec le personnage et manifeste une certaine partialité, sinon une subjectivité certaine.

Cela étant, le domaine d'application du concept d'empathie n'a - il faut le souligner - absolument rien à voir avec l'idée de point de vue. La place nous manque ici pour étayer cette remarque. Mais, lorsque l'on passe au crible les critères, qui, d'après S. Kuno, marquent l'empathie, on peut relever un certain nombre de contradictions. Par exemple, un des principes fondateurs de la "Empathy Hierarchy" stipule qu'"il est plus facile pour le locuteur d'être en empathie avec le référent du sujet qu'avec le référent d'autres NP dans la phrase : E(sujet) > E (autres NPs)" (1977, 640 ; 1987, 211). Or cette règle, établie sur la structure de surface ou sur l'ordre d'occurrence des SN, contredit la neutralité, le degré 0 de l'empathie illustrés précédemment avec (15). Car, en y appliquant cette règle, on doit admettre que le locuteur est bien en empathie avec John et non pas à équi-distance des deux entités.

La seconde observation est empruntée à Zribi-Hertz (1992, 575-577), qui suggère que la notion de foyer d'empathie doit être distinguée de celle de point de vue à partir du constat suivant : "(...) toutes choses égales par ailleurs, le choix de la structure active (17) (son ex. (29a) ou passive (18) (son ex. 29b) correspond pour le locuteur au choix d'un foyer d'empathie :

- (17) Les locataires ont acheté cette table.
- (18) Cette table a été achetée par les locataires.

La phrase (17) relate un événement dont le protagoniste principal (foyer d'empathie) est «les locataires», tandis que (18) donne une information concernant «la table»."

Sans contester l'intérêt des analyses de S. Kuno, il ressort de ses travaux que :

- 1) la notion de foyer d'empathie ressemble fort à ce que l'on pourrait qualifier de *pivot référentiel*, autour duquel gravitent et auquel se rattachent -littéralement- les autres entités référentielles instanciées dans la phrase,
- 2) nombre de critères (dont les principes de hiérarchie qui ont trait notamment à la structure de surface, l'anaphoricité, les cas, l'humanité vs la non-humanité) spécifiant le concept d'empathie vaudraient tout aussi bien pour celui de *thème* ou de *topique*. Et à cet égard le distinguo entre empathie et thème (entendu au sens de "donné informationnel") tenté par Kuno et Kaburaki (1977, 656-657) se révèle au bout du compte peu convaincant (pour d'autres aperçus critiques, cf. DeLancey ; Reboul, 1990)

Nos fondements terminologiques étant établis, nous observerons le comportement des pronoms référant à des entités évolutives dans 3 types de contextes, dénotant pour l'essentiel des compte-rendus de perception visuelle, en commençant par ceux qui sont apparemment les plus bornés et les plus

contraignants. Dans un second temps, nous examinerons les paramètres à même d'“ouvrir” les contextes focalisés et favorables à une désignation “polymorphe” des référents évolutifs. Enfin, nous verrons quel rôle joue le pronom dans la délimitation des domaines de point de vue.

### 3.1. Quand les contextes focaux opaques bloquent le recours au pronom

Certains contextes sont, comme nous voudrions le montrer, réfractaires à l'emploi du pronom. L'occurrence de certaines marques crée un *bouchon* sur la chaîne pronominale : *elles bloquent la référence à l'entité originelle Oto désignée par SNO et obligent à prendre en considération le référent "transformé"*, ce qui, après schématisation, donne :

ii) SNO....Pro0....Pro0...// SNI....Pro1....Pro1....Pro1...

A titre d'illustration, considérons l'extrait (19) où est relatée une scène de première rencontre. Précisons qu'Orlando est une femme qui s'est déguisée en homme (fait stipulé antérieurement dans le contexte). C'est donc bien *un homme* qui apparaît à la jeune femme mentionnée dans l'extrait<sup>13</sup> :

(19) (...) La jeune femme leva les yeux. **Orlando** les vit briller d'un éclat qui resplendit parfois sur les théières mais rarement sur un visage humain. A travers ce glaçis d'argent, la jeune femme laissa monter vers lui (\*elle) (car il était un homme pour elle) un regard d'appel, d'espérance, d'appréhension, de crainte. (V. Woolf, *Orlando*)

Linguistiquement, il y a bien référence à l'entité transformée (i.e. l'apparence masculine d'Orlando) ce que traduit le genre masculin des maillons composant la chaîne pronominale.

Qui plus est, la situation paraît “bloquée”, au sens où elle empêche, ontologiquement, la référence à la femme qu'est dans la réalité Orlando : le pronom féminin passe assez difficilement, mais en tout cas moins bien que le masculin.

Ces constats étant faits, il s'agit de repérer et d'expliciter ce qui bouchonne.

<sup>13</sup> Dans le roman de V. Woolf, Orlando est, initialement un homme, qui s'est transformé en femme. Ces avanies d'ordre physique et les séquelles psychologiques qui en découlent expliquent que le personnage, de temps à autre, se redonne une mâle apparence....

Le paramètre nouveau - nouveau au sens où il ne figurait pas dans les exemples exposés jusqu'à présent - le paramètre nouveau donc tient au fait que les événements relatés sont ici *perçus, saisis et restitués du point de vue des personnages, dont les champs de vision / perception / et de savoir sont nécessairement limités*, comparés à l'omniscience qui, elle, caractérise au contraire le narrateur. En l'occurrence, dans le contexte focalisé de (19), c'est bien un homme que voit la jeune femme, et, étant donné les circonstances (i.e. une première rencontre) elle ne peut qu'ignorer le processus de transformation précédent la rencontre.

En admettant donc que les contextes narratifs "focalisés" ont des incidences sur la désignation des référents évolutifs, essayons maintenant de détailler les éléments qui entrent en ligne de compte.

Certaines particularités pragmatiques et linguistiques de ces contextes expliquent pourquoi il est impossible de référer à Otto, l'entité sous sa forme originelle, et donc pourquoi il semble quasi obligatoire d'instancier un SN1 pour désigner l'entité transformée (Ot1).

Les contextes "bouchons" présentent des caractéristiques que nous qualifions, faute de mieux, de *pragmatiques*, parce que fondées sur les calculs - nécessairement empiriques - que peut faire un lecteur sur les connaissances dont dispose telle ou telle instance focale, ou dit, en des termes narratologiques, sur la profondeur de la perspective narrative<sup>14</sup>. De fait, dans les contextes où la perspective narrative est limitée, on conçoit assez aisément que le sujet de conscience a très bien pu n'avoir accès qu'à un seul des divers états qui ont pu, le cas échéant, affecter le référent. C'est ce qu'illustre l'extrait (20) :

- (20) (...) Quand Jupiter la (= la nymphe) vit, lasse et sans protection : "Voici une aventure que mon épouse ignorera, se dit-il ou si elle l'apprend - ah! certes cela vaut bien une querelle !" Aussitôt il prend les apparences et les atours de Diane et dit : "O jeune fille, qui fait partie de mes compagnes, sur quelles crête as-tu chassé ?" La jeune fille se soulève de sa couche de gazon et : "Salut, dit-elle, ô déesse, plus grande à mon sens - je consens qu'il m'entende lui-même - que Jupiter !" Lui, rit en l'entendant, tout heureux de se voir préféré à lui-même. (Ovide, *Les métamorphoses*, Livre II, 401-436)

où le vocatif de "déesse" adressé par la nymphe à Jupiter prouve que l'entité qu'elle a *perçue* est bien "Diane" et non pas Jupiter. La relativité de cet état de savoir, qui s'exprime ici très clairement, par le biais du discours rapporté, se

<sup>14</sup> Terme emprunté à Linveld (1989, 43) qui suggère que "Sur le plan perceptif-psychique, il y a intérêt à distinguer entre la perspective narrative, liée au sujet-percepteur et la profondeur de la perspective, en rapport avec la quantité de savoir sur l'objet perçu."

traduit autrement et plus subtilement dans les contextes focalisés comme le montreront les manipulations auxquelles nous allons procéder sur un extrait du *Chat botté*, (21) étant la version originale, (21') la version remaniée :

- (21) (...) "On m'a assuré encore, dit le Chat, mais je ne saurais le croire, que vous aviez aussi le pouvoir de prendre la forme des plus petits Animaux, par exemple, de vous changer en un Rat, en une Souris ; je vous avoue que je tiens cela tout à fait impossible. - Impossible ? reprit l'Ogre, vous allez voir", et en même temps il se changea en une Souris, qui se mit à courir sur le plancher. Le Chat ne l'eût pas plus tôt aperçue qu'il se jeta dessus et la mangea." (C. Perrault, *Le Chat Botté*)
- (21') il se changea en une Souris, qui se mit à courir sur le plancher. Un chat entra alors dans la pièce. Il ne l'eût pas plus tôt aperçue qu'il se jeta dessus et la mangea.

Rien ne distingue les deux énoncés si ce n'est la profondeur de perspective narrative de l'instance focale dans l'un et l'autre cas. Différence bien ténue, puisqu'elle ne tient qu'à la nature du déterminant, dans le SN désignant le sujet de conscience. En effet contrairement au chat "omniscient" - omniscient dans la mesure où il a accès aux 2 états /Ogre puis Souris/ de l'entité évolutive - de (21), le chat de (21') débarque dans l'intrigue comme le suggère le déterminant indéfini de *un chat*. De fait, ce chat sera plutôt "borné" car il n'aura pu avoir accès, selon toute vraisemblance, qu'à l'état /souris/ du référent. Et c'est précisément l'étroitesse de la perspective narrative qui impose le genre féminin aux pronoms de la chaîne référant à *la souris*. La seconde conséquence linguistique due à la différence d'empan perceptif est que le pronom masculin qui tenterait de référer l'entité avant sa transformation (i.e. à l'Ogre) passe nettement moins bien dans (21') :

- (21") (il se changea en une Souris, qui se mit à courir sur le plancher). Un chat, entra alors dans la pièce. Il ne ??l'eût pas plus tôt aperçu (0) qu'il se jeta dessus et le mangea.

car il induirait que le chat a pu avoir connaissance de l'état antérieur de la Souris, ce qui serait narrativement incohérent, et obligerait le lecteur à effectuer des calculs relativement coûteux sur le caractère "visionnaire" extra-ordinaire de la part du chat en question. Or, les occurrences pronominales masculines deviennent parfaitement acceptables quand l'instance focale est dotée d'omniscience (21'') :

- (21'') "Impossible ? reprit l'Ogre, vous allez voir", et en même temps il se changea en une Souris, qui se mit à courir sur le plancher. Le Chat ne l'eût pas plus tôt (OK) aperçu (0) qu'il se jeta dessus et (OK) le mangea.

Ces manipulations montrent donc que le degré de "conscience" relatif de l'instance focale a de nettes incidences sur les modalités désinformatives, même si

elles ne suffisent pas (encore) à expliquer de manière satisfaisante ce qui se joue dans l'alternative pronominale constatée en (21) et (21''), point sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

Mais auparavant voyons quels sont les indices linguistiques permettant d'identifier les contextes "bouchons"<sup>15</sup>. Le fait que les connaissances supposées d'une instance focale soient limitées peut être souligné, par des marques telles que, entre autres :

a) les verbes utilisés ordinairement pour indiquer une "activité de conscience" (A. Banfield), comme *les verbes de perception*, qui signalent des limites d'ordre perceptuel (22) :

- (22) (...) Elle (= la Belle) se retourna vers sa chère Bête, dont le danger la faisait frémir. Quelle fut sa surprise! La bête avait disparu, et elle *ne vit plus* à ses pieds qu'un prince plus beau que l'Amour. Il (??Elle) la remerciait d'avoir fini son enchantement. (Mme Leprince de Beaumont, *La Belle et la Bête*)

ou encore *des verbes épistémiques*, qui bornent le domaine des connaissances ou des savoirs d'un personnage focal, comme l'illustre le verbe *ignorer* dans (23) :

- (23) Jocelyn entre au séminaire. Il *ignore* que son voisin de chambre est une fille déguisée en garçon. Il décide de se lier d'amitié avec lui (??elle) et de le (??la) protéger des méchancetés des séminaristes

où la succession des verbes indiquant des phénomènes de portée<sup>16</sup>, et, dans le cas d'*ignorer*, un état de savoir réduit à néant, explique l'emploi des pronoms masculins dans la chaîne référant à l'entité telle qu'elle est perçue par le personnage focal.

b) *Ces marqueurs de portée peuvent être corrélés avec les désignateurs qui réfèrent à l'entité telle qu'elle est lorsqu'elle entre dans un champ de*

<sup>15</sup> Quand bien même, ces critères n'ont pas lieu d'être, théoriquement, car, comme le remarque Genette (1972, 209-210) : "le principe même (de la focalisation interne) implique, en toute rigueur que le personnage ne soit jamais décrit ni même désigné de l'extérieur, et que ses pensées ou ses perceptions ne soient jamais analysées objectivement par le narrateur". La focalisation interne présente donc ce paradoxe que "dans la "vision avec", le personnage est vu "non dans son intérieurité, car il faudrait que nous en sortions alors que nous nous y absorbons, mais dans l'image qu'il se fait des autres, en quelque sorte en transparence de cette image." Dans cette optique elle ne se réaliseraient pleinement que dans le récit en "monologue intérieur" ou dans une oeuvre (comme *La jalouse*) où le personnage se réduit à - et se déduit de- sa seule position focale. Il faut donc se rendre à cette évidence que le principe de focalisation interne n'est que rarement appliqué de façon rigoureuse.

<sup>16</sup> Cf. Charolles (1988, 9) : "Par portée nous entendons toute portion de texte dont l'interprétation est indexée comme devant s'effectuer dans un certain cadre (espace) de vérification."

*conscience*. Il est assez plausible en effet que les modalités référentielles expriment, décrivent l'état/l'apparence sous lesquels se présente l'entité perçue. C'est ce qu'illustre (24), adaptation très libre du roman de Stevenson :

- (24) Le Dr. Jekyll but la potion et se transforma en Mrs Hyde. Il mit sa plus belle robe et se rendit au restaurant. Le garçon vit entrer une magnifique jeune femme. Durant tout le repas, il l'observa : elle (\*il) lui rappelait sa mère.

où les effets conjugués du déterminant indéfini, signalant qu'une nouvelle chaîne démarre, et de la tête nominale adaptée à Oti du SN empêchent toute référence à l'état antérieur du référent.

Pour souligner encore le rôle des désignateurs, on remarquera par ailleurs que dans (25) :

- (25) Jocelyn (...) entre au séminaire. Il y rencontre Laurence, déguisée en garçon. (extrait du résumé du film *Jocelyn*, *Télérama*)

le *prénom féminin* qui renvoie au personnage déguisé laisse supposer que Jocelyn a d'emblée connaissance de la féminité. C'est ce que tendrait à confirmer, d'une part, les constituants de la chaîne subséquente : ils passent nettement mieux quand ils sont compatibles en genre grammatical avec le premier maillon, comme le montre (25') la suite putative de (25) :

- (25') (P1) Il décide de se lier d'amitié avec *elle* (?*lui*). ??(P2) Il découvre qu'*elle* (?*il*) est une fille.

C'est ce que prouve, d'autre part, le caractère un peu incongru de p2 dans (25') où la "découverte" de la féminité, dénotée par la proposition, crée un effet de redondance par rapport à l'emploi de *Laurence*. Effet qui, d'ailleurs, disparaît dans (26), version "masculine" de (25) :

- (26) Jocelyn (...) entre au séminaire. Il y rencontre Laurent, en réalité une fille déguisée en garçon. Il décide de se lier d'amitié avec *lui* (?*elle*). (OK) Il découvre qu'*il* est une fille.

Des observations qui précèdent, on retiendra que certains contextes non seulement suscitent la désignation du référent dans un état transformé mais bloquent de surcroît toute référence à l'état originel. Ces contextes manifestent la présence d'un sujet de conscience, dont la perspective narrative perceptive et épistémique est de ce fait nécessairement "bornée". C'est pourquoi nous parlerons ici de *contexte focal opaque* en précisant que les limites imposées au référent par ce type de contexte sont évidemment fonction de leur degré d'opacité.

### 3.2 Quand le référent "passe" dans tous ses états... : exemples de *contextes-filtres*

On peut se demander si, sous certaines conditions, la référence à des entités évolutives dans des contextes focalisés n'est pas plus souple que les propos précédents ne le suggèrent. Autrement dit, n'y a-t-il pas moyen de référer *quand même* à l'entité référentielle dans son état originel?

Pour nuancer les caractéristiques pragmatiques des contextes focaux telles qu'elles ont été définies plus, il faut prendre en compte deux aspects supplémentaires.

D'abord, il est parfaitement envisageable que *le référent évolutif soit lui-même l'instance focale*. Cela implique qu'il a, en principe, connaissance de ses propres évolutions. Dans ce cas, le pronom *peut*, pour ne pas dire *doit* référer à l'entité dans son état originel, l'argument étant qu'en toute conscience -ou psychologiquement tout du moins- le référent n'a pas évolué<sup>17</sup>. C'est ce qu'illustre (27) :

- (27) Le Dr. Jekyll but la potion et se transforma en Mrs Hyde. Il mit sa plus belle robe et se rendit au restaurant. Durant tout le repas il se sentit observé par le garçon à qui il (\*elle) devait rappeler sa mère.

De prime abord, deux instances focales entrent, pourrait-on dire, en compétition : "le garçon", -agent (cf. la construction passive) et observateur (qui ne peut que percevoir une femme)- et le Dr. Jekyll. C'est ce dernier qui, en définitive, fait office de sujet de conscience effectif ou réel, et ce, en vertu d'un réseau d'indices nettement plus décisifs que ceux plaident en faveur de son concurrent. Ces indices sont de nature lexicale (*il se sentit observé*), sémantico-syntaxique (le personnage est sujet sémantique *et* grammatical) et saillancielle (il est le référent dominant)<sup>18</sup>.

<sup>17</sup> Voir les arguments de S. Ferret comme quoi la seule constante ontologique serait en définitive le "cerveau" i.e. le psychisme de l'individu.

<sup>18</sup> C'est pourquoi l'occurrence du pronom *il* , pour référer à Orlando, nous paraît curieuse dans cet extrait qui fait suite à (19) vu plus haut : (...) La jeune femme conduisit **Orlando** à la chambre où elle logeait dans Gerrard Street. Quand **il** la sentit à son bras, légèrement appuyée et pourtant suppliant, **Orlando** retrouva les sentiments qui conviennent à l'homme. Elle en eut l'apparence, les impressions et les paroles. Mais comme elle avait été femme **elle-même**, et très récemment, **Orlando...**

En effet dans la mesure où l'on abandonne la perspective de la jeune femme pour adopter celle de Orlando, le féminin, qui est du reste adopté par la suite, serait plus attendu. On pourrait arguer, à l'instar de Cornish (1986) que *il* traduit la perspective référentielle du locuteur et désigne Orlando "en tant qu'il est homme -extérieurement-" ou encore que le pronom traduit les rémanences mâles du personnage, compréhensibles dans la situation. Plus trivialement nous voyons là les traces d'un changement de topique difficilement négocié (cf

Ensuite, un sujet de conscience donné peut très bien avoir (eu) accès aux différentes facettes d'un référent évolutif avant/pendant/après sa mutation. (cf. 21) Dans ce cas, il semble assez logique que la référence à Oto (l'entité dans son état originel) redevienne possible. Et le fait est. Avec, en sus, ce phénomène extrêmement intéressant que la profondeur de la perspective autorise apparemment aussi bien la référence à Oto qu'à Oti. D'où, parfois, des fluctuations dans la désignation, un peu comme si l'on ne pouvait plus fixer la référence d'une manière qui soit définitive. C'est ce qu'illustre (28) où Orlando, en train de prendre le thé avec une archiduchesse découvre que celle-ci est, en réalité, un homme déguisé en femme :

- (28) (...) A ce moment *elle* (=Orlando) se tourna pour présenter son plateau à l'**archiduchesse**, et -oh!- ne vit plus qu'**un gentilhomme vêtu de noir**. Un paquet d'habits gisait dans le garde-cendres. *Elle* était seule avec **un homme**.  
 A ce coup de théâtre (...), *Orlando* se sentit défaillir.  
 " Là, crie-t-*elle* en portant la main à son sein, quelle peur vous m'avez causée!"  
 " Douce créature, s'écria l'**archiduchesse** en pliant un genou et en pressant du même geste un cordial contre les lèvres d'*Orlando*, pardonnez-moi ce stratagème!"  
*Orlando* sirota le vin tandis que l'**archiduc**, un genou en terre, lui baisait la main. (V. Woolf, *Orlando*)

Le flottement occasionné par la mutation perturbe les modalités référentielles, ainsi qu'en atteste l'alternance des expressions nominales qui renvoient tantôt à l'archiduchesse, tantôt à l'archiduc.

Etant donné que de telles fluctuations menacent, à terme, le déroulement des chaînes et leur interprétation, elles n'opèrent que sur une courte distance. De fait, elles sont très vite régulées. La solution consiste en l'occurrence à harmoniser une bonne fois pour toutes, le genre des maillons de la chaîne. Et les décisions de ce type, lorsqu'elles sont prises et assumées par le narrateur, affichent explicitement un caractère conventionnel, ce qui est indiqué entre parenthèses dans (28) :

- (28) "L'**archiduchesse** (mais désormais nous *devrons l'appeler l'archiduc*) raconta son histoire : il était homme et l'avait toujours été. Il avait vu un portrait d'*Orlando*..." (pp.196-197)<sup>19</sup>

---

Schnedecker 1992). La jeune femme, qui vient de tenir le rôle de référent leader durant une séquence assez longue, se fait damer le pion par Orlando. Dans cette optique *il* serait en quelque sorte le résidu de ce leadership en voie de désamorçage.

<sup>19</sup> Cf. également, du même auteur : "Orlando était devenu femme - inutile de le nier. Mais pour le reste, à tous égards, il demeurait le même Orlando. Il avait, en changeant de sexe, changé sans doute d'avenir, mais non de personnalité. Les deux visages d'Orlando - avant et après- sont, comme les portraits le prouvent, identiques. Il pouvait - mais désormais, par

Toutefois, il faut souligner que seul le moment (ou le lieu) de la chaîne où se règle l'alternance des items référentiels comporte une part d'arbitraire. Les motifs à de telles décisions sont eux, au contraire, pleinement, justifiables pour les raisons qui vont être exposées.

D'abord, on remarquera que *ce qui fait loi, en matière de régulation référentielle, est l'ontologie du référent*, ou, autrement dit, O<sub>to</sub>. C'est bien parce que l'entité déguisée dans (28) et (29) est mâle que la chaîne finit par adopter le pronom masculin.

En outre, la régulation référentielle semble obéir tout bonnement à un *principe de pertinence*. En effet, à partir du moment où le savoir du sujet de conscience s'étend, au point d'accéder à la véritable nature du référent perçu, comme le suggère le verbe *découvrir* dans (30) (version remaniée de (23) vu plus haut) :

- (30) Jocelyn entre au séminaire. Il *découvre* que son voisin de chambre est une fille déguisée en garçon. Il décide de se lier d'amitié avec elle (??lui) et de la (??le) protéger des méchancetés des séminaristes.

Il paraît plus plausible, plus pertinent, de coïndicer les pronoms avec le référent tel qu'il est désormais vu par l'instance focale, faute de quoi on comprendrait mal l'obstination du narrateur à maintenir une perspective focale limitée.

En définitive, dans les contextes focaux opaques, la référence aux entités évolutives peut s'effectuer suivant des modalités plus souples que nous ne le supposions au départ, au point même de présenter, dans certains cas extrêmes, un caractère *poly-morphe* (*ou poly-morphologique*). Si, comme nous l'avons montré, ce type de contextes laisse passer, sous certaines conditions, la référence à O<sub>to</sub> et/ou à O<sub>ti</sub>, cette tolérance est, en la circonstance, toujours fonction des connaissances du sujet de conscience. En dépit de son caractère persistant,

*convention, nous devons dire elle au lieu de il - elle pouvait donc, dans son souvenir, remonter sans obstacle tout le cours de sa vie passée".* (p.155)

A titre de supplément exotique, cet extrait du journal intime d'un hermaphrodite, qui découvre sur le tard sa véritable identité sexuelle -mâle-, après une jeunesse, non sans tourments, il faut le dire, passée dans des pensionnats de jeunes filles : "Aux deux extrémités de cette pièce on voyait un lit garni de rideaux blancs, occupé chacun par une religieuse. *Habituée* depuis longtemps à avoir une chambre pour moi, je souffris énormément de cette espèce de communauté. L'heure du lever surout était un supplice pour moi, j'aurais voulu pouvoir me dérober à la vue de mes aimables camarades, non pas que je cherchasse à les fuir, je les aimais trop pour cela, mais instinctivement j'étais **honteux** de l'énorme distance qui me séparait d'elle, physiquement parlant. (*Herculine Barbin dite Alexina B.* présenté par M. Foucault, Folio, p. 34 souligné dans le texte, indexé en caractères gras par nous.); des effets linguistiques d'un cas clinique : le narrateur ne tranche pas, grammaticalement....

cette contrainte pragmatique s'est vue modifiée (extension du "savoir" du personnage focal), et s'est accompagnée d'autres effets linguistiques. Cela invite à affiner la typologie des contextes focaux en parlant de *contexte-filtres*.

### 3.3. Le rôle du pronom dans la délimitation des domaines de point de vue

Pour clore provisoirement cette petite enquête, considérons l'exemple suivant (31). Il s'agit toujours d'une situation où un sujet de conscience (ici le fils du ministre) voit pour la première fois un autre personnage (un jeune brâhmane, qui, grâce à une pilule magique, peut changer de sexe, à loisir!) :

- (31) (...) Quand *le fils du ministre* eut aperçu *le jeune homme changé en femme*, il fut percé de part en part des flèches de l'archer Amour : *cette jeune femme illusoire* lui avait ravi la raison (*Comment le magicien Muladeva changeait les sexes*, in *Contes du vampire*, Gallimard/unesco)<sup>20</sup>

Dans l'extrait, la présence de verbes comme *apercevoir*, (*se faire*) *ravir la raison*, de verbes indiquant donc une activité de conscience dont le sujet est instancié, porte à croire que l'on a affaire à un contexte focal opaque. Or, si tel était réellement le cas, le référent perçu ne devrait pas pouvoir être désigné par les SN employés dans le contexte, dont les modificateurs *changé en femme* pour la première, ou encore *illusoire* pour la seconde, font état d'un savoir sur l'entité évolutive qui excède très largement celui dont peut disposer vraisemblablement l'instance focale.

Qu'est-ce à dire ? Rien de très original, en l'occurrence, puisqu'il faut voir là une intervention du narrateur, qui peut toujours, en dernière instance, manifester et faire valoir son omniscience. En d'autres termes, dans un contexte comme (31), la désignation du caractère polymorphe du référent signifie tout simplement et classiquement que l'on se trouve dans un *contexte focal non plus opaque mais transparent*<sup>21</sup>. Dans la mesure où c'est la nature des expressions nominales utilisées qui nous renseigne sur le type de contexte focal, on peut se demander comment les formes pronominales se comportent en de tels contextes.

Tout d'abord, il semble que la reprise pronominale d'une forme comme *le jeune homme changé en femme* peut adopter indifféremment le genre masculin

<sup>20</sup> Nous remercions C. Masseron de nous avoir communiqué cet exemple.

<sup>21</sup> Cf. les fameuses oppositions *opaque-de dicto / transparent -de re* utilisées dans les contextes comportant des verbes d'attitude propositionnelle.

ou féminin, du fait précisément que l'expression référentielle stipule le caractère ambivalent du référent. C'est ce que montre (32) :

- (32) (...) Quand *le fils du ministre* eut aperçu *le jeune homme changé en femme*, il fut percé de part en part des flèches de l'archer Amour. Il tomba immédiatement amoureux de *lui/elle*.

Cela vaudrait également, du reste pour (26), vu plus haut :

- (26) Jocelyn (...) entre au séminaire. Il y rencontre **Laurent**, en réalité une fille déguisée en garçon. Il décide de se lier d'amitié avec *lui/elle*. Il découvre qu'il/elle est une fille.

Toutefois, les effets qui découlent du genre masculin ou féminin du pronom sont différents. Si la chaîne est compatible, morphologiquement, avec une expression qui ne peut émaner que du narrateur, elle signifiera que celui-ci fait prévaloir, impose son point de vue et que le contexte focal est transparent. Si, au contraire, la chaîne sélectionne la facette du référent évolutif à laquelle le sujet de conscience a accès, elle indiquera qu'est maintenu le point de vue du personnage et que le contexte focal reste opaque.

Le parallèle s'impose ici avec le fonctionnement à longue distance du pronom réfléchi tel que le décrit Zribi-Hertz (1990, 103-105). Elle montre en effet que (33) :

- (33) **He(i)** (Zapp) sat down at the desk and opened the drawers. In the top right-hand one was an envelope addressed to **himself(i)**  
*(Il(i) s'assit au bureau et ouvrit les tiroirs. Dans le premier tiroir de droite se trouvait une enveloppe adressée à REFLECHI(i))* (son ex.15)

exclut que l'on interprète la deuxième phrase comme une information émanant du narrateur et échappant à la conscience de Zapp, à cause du réfléchi *himself*. De même, les occurrences de pronoms clitique *vs* réfléchi dans une paire d'énoncés, identiques par ailleurs (34) :

- (34) a) This morning, **John(i)** had another nightmare : the big black bug was now crawling over **himself(i)**  
*(Ce matin, John a fait un autre cauchemar : le gros insecte noir se promenait à présent sur REFLECHI(i))*  
 b) This morning, **John(i)** had another nightmare : the big black bug was now crawling over **him(i)**.

induisent des lectures distinctes : (34a) impose d'interpréter la seconde phrase comme étant sous la portée de John ; (34b) en revanche autorise l'interprétation de P2 comme une explication du cauchemar de John émanant du locuteur-nar-

rateur. Autrement dit, c'est en dernière instance, la nature du pronom qui circonscrit le domaine de point de vue<sup>22</sup>, qui délimite le contexte focal.

Partant, on comprendra que l'alternative pronomiale n'est pas exclusivement déterminée par le caractère ambivalent de l'expression désignant le référent évolutif. Au contraire, elle peut s'appliquer également aux contextes qui font successivement mention des divers états par lesquels passe une entité mutante. On comprend maintenant pourquoi la référence à Oto aussi bien qu'à Ot<sub>1</sub> est possible dans (21) et (21'') vus plus haut :

- (21) (...) "On m'a assuré encore, dit le Chat, mais je ne saurais le croire, que vous aviez aussi le pouvoir de prendre la forme des plus petits Animaux, par exemple, de vous changer en un Rat, en une Souris ; je vous avoue que je tiens cela tout à fait impossible. - Impossible ? reprit l'Ogre, vous allez voir", et en même temps il se changea en une Souris, qui se mit à courir sur le plancher. Le Chat ne l'eût pas plus tôt aperçue qu'il se jeta dessus et la mangea.
- (21'') (...) il se changea en une Souris, qui se mit à courir sur le plancher. Le Chat ne l'eût pas plus tôt aperçu(0) qu'il se jeta dessus et le mangea.

Simplement, le choix de tel ou tel genre grammatical pour le pronom indique la perspective narrative adoptée et délimite le domaine de point de vue. C'est ainsi que dans une suite comme (iii) :

- (iii) SN0...Pro0...//SN1 ...Pro1 (cf.(21))

l'enchaînement pronominal, dès lors qu'il opère sur SN1 signale que la chaîne s'inscrit dans la portée du verbe de perception et que l'événement est borné par l'angle de vision de l'instance focale. Tandis qu'une séquence (iii) :

- (iv) SN0...Pro0...,(SN1)...Pro0... (cf.(21''))

faisant abstraction de la transformation, de Ot<sub>1</sub> donc, indiquera que le procès est saisi par une instance narrative omnisciente.

Pour finir : ce dernier exemple, illustration de l'adage qui prévient -en vain souvent- que l'amour rend aveugle, ou plus prosaïquement qu'une instance focale peut en cacher/révéler une autre Il s'agit de la fameuse nouvelle de Balzac, intitulée *Sarrasine*, et plus précisément du moment où Sarrasine, le héros, apprend que la Zambinella (n') est (qu') un castrat :

<sup>22</sup> "Un domaine de point de vue (DPV) peut être informellement défini comme une portion de discours qui met en jeu d'un bout à l'autre un, et un seul point de vue narratif ; en d'autres termes un DPV ne peut pas contenir de changement de point de vue narratif." (Zribi-Hertz 1989, 203).

- (35) Le prince Chigi aurait pu parler certes longtemps, Sarrasine ne l'écoutait pas. Une affreuse vérité avait pénétré dans son âme. Il était frappé comme d'un coup de foudre. Il resta immobile, les yeux attachés sur *le prétendu chanteur*. (c'est nous qui soulignons)

R. Barthes commente l'emploi du désignateur en ces termes :

"La formulation est énigmatique ; on attendrait plutôt : *la prétendue chanteuse*, car dans la Zambinella, ce n'est pas le chant qui est une imposture, c'est le sexe. (...) Pour que cette apparence (= celle de la Zambinella) ne fût pas "prétendue", il faudrait que la Zambinella fût habillée en castrat, costume que la société papale n'avait pas prévu." (*S/Z*, fragment (473), souligné dans le texte)

Pour ce qui nous concerne, *le prétendu chanteur* n'est pas si inattendu. Le SN indique tout simplement que, niant la réalité, Sarrasine (qui fait ici office d'instance focale) s'obstine dans son point de vue premier et refuse l'évolution référentielle... Mais, ce n'est là, après tout, qu'un point de vue....

#### 4. En guise de conclusion....

Progressant pas à pas dans notre enquête, nous avons donc essayé de dégager des conditions capables de bloquer la référence pronominal dans des contextes évolutifs. Il ressort de nos observations deux paramètres au demeurant très différents. L'un tient à l'ontologie de l'objet : la réaction des entités abstraites aux processus transformateurs s'est révélée bien différente de celle des entités concrètes. L'autre paramètre -dit phénoménologique- est déterminé par le point de vue porté sur l'objet. Partis de l'hypothèse que les contextes focalisés contraignaient fortement les modalités référentielles, nous sommes arrivés à la conclusion inverse, puisque il s'est avéré que le pronom -comme sans doute, les expressions référentielles d'autre catégorie- circonscrivait le contexte focal.

Cela ne clôt pas l'enquête pour autant. Il faudrait continuer à sérier d'autres paramètres, favorables ou réfractaires au pronom ; il faudrait également prendre sérieusement en considération le rôle des SN définis et démonstratifs, que ce soit dans les contextes déjà observés ou dans d'autres... Bref, à l'image des référents que nous traitons, il nous faut, nous aussi, évoluer...

Références bibliographiques

- ARIEL, M. (1990), *Accessing Noun-Phrase Antecedents*, Routledge, London.
- BLACK, A., P. FREEMAN & P.N. JOHNSON-LAIRD (1986), "Plausibility and the comprehension of text", *British Journal of Psychology* 77, 51-62.
- BANFIELD, A. (1973), "Le style narratif et la grammaire dans le discours direct et indirect", *Change* 16-17, 188-226.
- BANFIELD, A. (1979), "Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent l'histoire littéraire : le développement de la parole et de la pensée représentée", *Langages* 49, 9-26.
- BANFIELD, A. (1982), *Unspeakable Sentences. Narration and Representation in the Language of Fiction*, Routledge, London.
- BORDRON, J.-F. (1991), "Les objets en parties (esquisse d'une ontologie matérielle)", *Langages* 103, 51-65.
- BROWN, G. & G. YULE (1983), *Discourse Analysis*, Cambridge University Press.
- CARAMAZZA, A., E. GROBER & C. GARVEY (1977), "Comprehension of anaphoric pronouns", *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior* 16, 601-609.
- CHAFFE, W. (1979), "The Flow Thought and the Flow of Language", *Syntax and Semantics* 12, 159-181.
- CHAFFE, W. (1987), "Cognitive Constraints on Information Flow", in R.S. TOMLIN (ed), *Coherence and Grounding in Discourse*, Benjamins, Publishing Company.
- CHAROLLES, M. (1988), "Les plans d'organisation textuelle. Périodes, chaînes, portées et séquences", *Pratiques* 57, 3-13.
- CHAROLLES, M. (1991a), "Ilots anaphoriques et anaphore associative", Actes de l'Ecole d'été de L'Arc, vol.B1, 158-195.
- CHAROLLES, M. (1991b), "L'interprétation des pronoms libres dans les contextes à biais causaux", Actes de la 3ème école d'été de l'Arc.
- CHAROLLES, M. (1992), "Les référents évolutifs", (manuscrit).
- CHAROLLES, M. (à paraître) "Les plans d'organisation du discours et leurs interactions" communication présentée au colloque "Parcours linguistiques de discours spécialisés", Paris III, 24-25 sept.92.
- CHAROLLES, M. & C. SCHNEDECKER (1993), "Corréférence et identité. Le problème des référents évolutifs", *Langages* 112, 106-126.

- CHAROLLES, M. & L. SPRENGER-CHAROLLES (1989), "Les paradoxes de la résolution immédiate des pronoms", in M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (ed.), *Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage*, Berne, Lang, 159-189.
- CHASTAIN, C. (1975), "Reference and Context", in K. GUNDERSON (ed.), *Language, Mind and Knowledge*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- CLARK, H.H. (1977), "Bridging", in P.N. JOHNSON-LAIRD & P.C. WASON (eds), *Thinking, Reading in Cognitive Science*, Cambridge, Cambridge University Press, 411-421.
- COMBETTES, B. (1986), "Introduction et reprise des éléments d'un texte", *Pratiques* 49, 69-84.
- COMBETTES, B. & R. TOMASSONE (1988), *Le texte informatif, aspects linguistiques*, De Boeck/Université.
- CONTE, M.E. (1990), "Anaphore, prédication, empathie", in CHAROLLES, M & Al. (eds), *Le discours, représentations et interprétations*, Nancy, PUN, 215-225.
- CORBLIN, F. (1985), "Les chaînes de référence : analyse linguistique et traitement automatique", *Intellectica* 1-1, 123-143.
- CORBLIN, F. (1987), "Les chaînes de référence naturelles", *T.A. Informations* 1, 5-21.
- CORBLIN, F. (1990), "Anaphoric and referential Chains in Discourse", *Rivistica di Linguistica* 2.1., 67-89.
- CORNISH, F. (1986), *Anaphoric Relations in English and French. A Discourse Perspective*, London, Croom Helm.
- CORNISH, F. (1990), "Anaphore pragmatique, référence et modèles du discours", in G. KLEIBER & J.-E. TYVAERT (eds.), *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck, 81-96.
- DE MULDER, W. (1990), "Anaphore définie versus anaphore démonstrative : un problème sémantique", in G. KLEIBER & J.-E. TYVAERT (eds.), 143-158.
- DE LANCEY, S. "Parameters of Empathy", *Journal of Linguistic Research* 1, 3, 41-49.
- ENGEL, P. (1989), *La norme du vrai*, Paris, Gallimard.
- ENGEL, P. & F. NEF (1988), "Identité, vague et essences", *Les Etudes Philosophiques* 4, 475-495.

- FAUCONNIER, G. (1984), *Espaces Mentaux*, Paris, Minuit.
- FERRET, S. (1993), *Le philosophe et son scalpel*, Paris, Minuit.
- GALMICHE, M. (1990), "A propos de la définitude", *Langages* 94, 7-37.
- GARNHAM, A. (1987), *Mental Models as representation of Discourse and Text*, Horwood, Wiley & Sons.
- GARNHAM, A. (1989), "Integrating Information in Text Comprehension : the Interpretation of anaphoric Noun Phrases", in G.N. CARLSON & M.K. TANENHAUS (eds), *Linguistic Structure in Language Processing*, Kluwer Academic Publishers.
- GARNHAM, A. & J. OAKHILL (1989), "The every day use of anaphoric expressions : implications for the "Mental Models" theory of text comprehension" in SHARKEY (ed), *Models of Cognition*, vol.1, Norwood Ablex, 78-112.
- GARNHAM, A. & J. OAKHILL (1990), "Mental Models as Contexts for Interpreting Texts : Implications from Studies of Anaphora", *Journal of Semantics* 7, 379-393.
- GARNHAM, A. & J. OAKHILL (1993), "Modèles mentaux et compréhension du langage" in M.-F. EHRLICH, H. TARDIEU, M. CAVAZZA (eds), *Les modèles mentaux. Approche cognitive des représentations*, Masson, 23-46.
- GENETTE, G. (1972), *Figures III*, Paris, Seuil.
- GERNSBACHER, M.-A. & J-D. HARGREAVES (1988), "Accessing Sentence Participants : the Advantage of first mention", *Journal of Memory and Language* 27, 699-717.
- GIVON, T. (1983), "Topic Continuity in Discourse : an Introduction" in T. GIVON (ed), *Topic Continuity in Discourse. A quantitative Cross-Language Study*, Benjamins Publishing Company.
- GIVON, T. (1989), *Mind, Code and Context. Essays in Pragmatics*, London, Lawrence Erlbaum Associates.
- GIVON, T. (1992), "The grammar of referential coherence as mental processing instructions", *Linguistics* 30, 5-55.
- HALLIDAY, M.A.K & R. HASAN (1976), *Cohesion in English*, London, Longman.
- HANKAMER, J. & Y. SAG (1976), "Deep and Surface anaphora", *Linguistic Inquiry* 7/3, 391-406.

- JOHNSON, M.K., J.D. BRANSFORD & S. SOLOMON (1973), "Memory for tacit implications of sentences", *Journal of Experimental Psychology* 98, 202-205.
- JOHNSON-LAIRD, P.N. (1983), *Mental Models*, Cambridge, C.U.P.
- KAYSER, D. (1987), "Une sémantique qui n'a pas de sens", *Langages* 87, 33-45.
- KEMPSON, R. (1986), "Definite Nps and Context Dependence : a unified Theory of Anaphora", in HYERS & A L., *Reasoning and Discourse Processes*, London, Academic Press.
- KLEIBER, G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définie et noms propres*, Paris, Klincksieck
- KLEIBER, G. (1985), "La généricté autrement : le traitement ontologique de G.N. Carlson", *Tra.Li.Li* XXIII, 1, 307-331.
- KLEIBER, G. (1986), "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate", *Langue Française* 72, 54-80.
- KLEIBER, G. (1988a), "Sur l'anaphore démonstrative", in *Nouvelles recherches en grammaire*, G. MAURAND (ed.), actes du colloque d'Albi, Toulouse-LeMirail, 51-74.
- KLEIBER, G. (1988b), "Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore?", *Vox Romanica* 47, 1-13.
- KLEIBER, G. (1990a), "Référence indirecte ou de la divergence sur les anaphores divergentes", *Cahiers de Praxématique* 12, 51-74.
- KLEIBER, G. (1990b), "Sur la définition sémantique d'un mot. Les sens uniques conduisent-ils à des impasses?", in *La définition*, Larousse, 125-148.
- KLEIBER, G. (1990c), "Quand il n'a pas d'antécédent", *Langages* 97, 24-50.
- KLEIBER, G. (1991a), "Paul est bronzé vs La peau de Paul est bronzée. Contre une approche référentielle analytique", in H. STAMMERJOHANN (ed.), *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*, 109-134.
- KLEIBER, G. (1991b), "L'anaphore : d'un problème à l'autre", *Points de vue sur l'anaphore*, Anaphore & Deixis 4, Strasbourg, 4-30.
- KLEIBER, G. (1992a), "Mais qui est donc sur l'étagère de gauche ? ou Faut-il multiplier les référents?", *Travaux de Linguistique et de Philologie* XXX, 107-124.
- KLEIBER, G. (1992b), "Cap sur les topiques avec le pronom "il""", *L'Information Grammaticale* 54, 15-26.

- KLEIBER, G. (à paraître a), "Référence pronominale : comment analyser le pronom *il*?",
- KLEIBER, G. (à paraître b), "Référence et anaphore : sur quelques emplois textuels non paradigmatisques de *il*", *Cruzeiro Semiotico*.
- KLEIBER, G. & M. RIEGEL (1989), "Une sémantique qui n'a pas de sens n'a vraiment pas de sens", *Linguisticae Investigationes* XIII, 2, 405-417.
- KLEIBER, G. & M. RIEGEL (1991), "Sens lexical et interprétations référentielles. Un écho à la réponse de D. Kayser", *Linguisticae Investigationes* XV, 1, 181-201.
- KRIPKE, S. (1982), *La logique des noms propres*, Paris, Minuit.
- KUNO, S. (1976), "Subject, Theme and The Speaker's Empathy. A Reexamination of Relativization Phenomena", in LI, C.N. (ed.), *Subject and Topic*, Academic Press, 419-444.
- KUNO, S. (1978), "Two Topics as Discourse Principles", in *Descriptive and Applied Linguistics* XI, 1-29, International Christian University Tokyo, Japan.
- KUNO, S. (1981), "Principles of Discourse Deletion", *Journal of Semantics* 1, 61-93.
- KUNO, S. (1987), *Functional Syntax. Anaphora, Discourse and Empathy*, University of Chicago Press.
- KUNO, S. & E. KABURAKI (1977), "Empathy and Syntax", *Linguistic Inquiry* 8, 4, 627-672.
- LINTVELT, J. (1989), *Essai de typologie narrative. Le point de vue*, Paris, Corti.
- MARANDIN, J.-M. (1988), "A propos de la notion de thème de discours. Eléments d'analyse dans le récit", *Langue française* 78, 67-87.
- MARTIN, R. (1983), "La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre", *LINX* 9, 7-28.
- MARTIN, R. (1987), *Langage et croyance*, Bruxelles, Mardaga.
- MASSAM, D. & I. ROBERGE (1989), "Recipe Context Null Objects in English", *Linguistic Inquiry* 134-139.
- ter MEULEN, A. (1984), "Events, Quantities and Individuals", in LANDMAN & AL. (eds), *Proceedings of the 4th Amsterdam Colloquium*, Dordrecht, Grass Series.
- MILNER, J.-C. (1982), *Ordre et raisons de langue*, Paris, Seuil.

- NUNBERG, G. (1978), *The Pragmatics of Reference*, Bloomington, Indiana University Linguistic Club.
- PUTNAM, H. (1988), *Représentation et réalité*, Paris, Gallimard.
- QUINE, W.V. (1977), *Le mot et la chose*, Paris Flammarion.
- QUINE, W.V. (1992), *Quiddités. Dictionnaire philosophique par intermittence*. Paris, Seuil.
- QUINE, W.V. (1993), *La poursuite de la vérité*, Paris, Seuil.
- REBOUL, A. (1988-89), "Pragmatique de l'anaphore pronominale", *Sigma* 12-13, 197-233.
- REBOUL, A. (1990), "Rhétorique de l'anaphore" in G. KLEIBER & J.-E. TYVAERT (eds), *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck, 279-300.
- REBOUL, A. (1992), *Rhétorique de la fiction*, Nancy, PUN.
- REBOUL, A. (1992), "La désignation des référents en mutation : différentes hypothèses" (non publié).
- REBOUL, A. (1993), "Le poids des pères, le choc des fils : prédicats de phase, modificateurs et identification", ici-même.
- REBOUL, A. (à paraître), "L'anaphore pronominale. Le problème de l'attribution des référents", in J. MOESCHLER & Al. (eds.), *Langage et Pertinence*, Nancy, PUN.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1988), "Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite" in G. SCHOENI & Al. (eds.), *La langue française est-elle gouvernable ?*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 185-216.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1989), "Anaphores, connecteurs et processus inférentiels", in C. RUBATTEL (ed.), *Modèles du discours*, Berne, Lang, 303-336.
- REINHART, T. (1986), "Principes de perception des formes et organisation temporelle des textes narratifs", *Recherches linguistiques de Vincennes* 45-92.
- RUWET, N. (1990), "En et y : deux clitiques pronominaux antilogophoriques", *Langages* 97, 51-81.
- SADOCK, J.-M. (1974), "Read at your own risk : syntactic and semantic horrors you can find in your medicine chest", *C.L.S.* 10, Chicago.

- SAG, I.A. (1976), "A logical theory of verb phrase deletion", in MUFWENE S.S., C.A. WALKER & S.S. STEEVER (eds), *Papers from the 12th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society, Chicago C.L.S.*
- SAG, I.A. & J. HANKAMER (1984), "Toward a theory of anaphoric processing", *Linguistics and Philosophy* 7, 325-345.
- SCHNEDECKER, C. (1992), *Référence et Discours : chaînes de référence et redénomination (essai sur l'emploi en seconde mention du nom propre)*, Thèse de doctorat, Strasbourg II
- SEGUI, J. & M. KAIL (1985), "Le traitement de phrases localement ambiguës : l'attribution de la corréférence des pronoms", in MOSCATO, M. & G. PIERRAUT-LE-BONIEC, *Le Langage, construction et actualisation*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 137-151.
- TASMOSWKI, L. (1992), "Le verbe transitif sans complément", *Tra.Li.Phi.*
- TASMOSWKI-DE RYCK & P. VERLUYTEN (1982), "Linguistic Control of Pronouns" *Journal of Semantics* 1, 323-346.
- TASMOSWKI-DE RYCK & P. VERLUYTEN (1985), "Control Mechanisms of Anaphora", *Journal of Semantics* 4, 341-370.
- WEBBER, B.L. (1979), "A formal approach to discourse anaphora", New-York, Garland.
- WIGGINS, D. (1980), *Sameness and Substance*, Oxford, Blackwell.
- YULE, G. (1981), "New, current and displaced Entity Reference", *Lingua* 55, 41-52.
- YULE, G. (1982), "Interpreting Anaphora without identifying Reference", *Journal of Semantics* 1, 4, 315-322.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1985), "L'ellipse zeugmatique et le principe de récupérabilité", *Linguisticae Investigationes* IX, 1, 131-165.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1990), "Lui-même argument et le concept de "pronome A""", *Langages* 97, 100-124.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1991), "Les pronoms réfléchis anglais liés à longue distance et la grammaire de l'opacité" in J. GUERON & J.-Y. POLLOCK (eds.), *Grammaire générative et syntaxe comparée*, CNRS, 215-227.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1992), "Grammaire et empathie : à propos du pronom français *celui-ci*", in L. TASMOWSKI & A. ZRIBI-HERTZ (eds.), *Hommage à N. Ruwet*.